

INFORMATIONS TECHNIQUES

Base :	Mélange de solvants et d'agents favorisant l'adhérence
Consistance :	Liquide
Prise :	Séchage physique
Densité:	0,79 g/ml
Consommation:	20-23 ml/m ²
Température d'application:	5 °C → 25 °C

. (*) Les valeurs indiquées peuvent varier selon les conditions environnementales comme température, humidité, nature des supports.

PRODUIT

AGC FIX-IN SA est un agent d'activation de surface . AGC FIX-IN SA renforce l'adhérence des mastics sur les substrats non poreux comme les métaux et les plastiques (comme le film de sécurité SAFE+ d'AGC) sur les panneaux AGC Lacobel, Matelac, Mirox MNGE et Mirox 4Green+.

CARACTÉRISTIQUES

Améliore l'adhérence sur les matériaux non poreux.
Meilleure résistance finale (jusqu'à 25 % de plus) du mastic AGC FIX-IN SL.

APPLICATIONS

Appliquez AGC FIX-IN SA sur le film de sécurité SAFE+ d'AGC avant application du mastic AGC FIX-IN SL.
AGC FIX-IN SA permet de nettoyer les substrats dans toutes les applications de collage ou de pose de joints.

CONDITIONNEMENT

Couleur : transparent
Conditionnement : flacon métallique de 450 ml

CONSERVATION

24 mois en bombe aérosol non ouverte conservée au frais et au sec, à des températures comprises entre +5 °C et +25 °C.

À utiliser avant la date de péremption, voir emballage.

SURFACES

Type : toutes surfaces non poreuses
AGC Glass Europe recommande de mettre en œuvre un essai de compatibilité préliminaire.

APPLICATION

Mode d'application: Appliquez AGC FIX-IN SA en flacon métallique à l'aide d'un chiffon imbibé sur le matériau, par

exemple le film de sécurité SAFE+. Remplacez le chiffon régulièrement, dès qu'il est sale. Il est généralement suffisant de traiter uniquement les zones à encoller, mais il est parfois plus facile de traiter la totalité de la surface. Laissez AGC FIX-IN SA évaporer pendant environ 5 minutes avant d'encoller ou de poser les joints. Posez les joints dans les 8 heures après l'application de l'activateur de surface AGC FIX-IN SA.

Refermer l'emballage immédiatement après utilisation de l'AGC FIX-IN SA. Un contact prolongé avec l'air réduit l'efficacité de l'AGC FIX-IN SA. Toujours bien refermer l'emballage (un contact avec l'air peut réduire l'efficacité du produit). Ne jamais reverser AGC FIX-IN SA dans l'emballage après utilisation. Après ouverture de l'emballage, utiliser AGC FIX-IN SA dans un délai de quelques jours. Une fois l'emballage ouvert, AGC FIX-IN SA perd de son efficacité au fil du temps.

RECOMMANDATIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Respectez les pratiques habituelles d'hygiène industrielle. Consultez l'étiquette et la FDS pour plus d'informations. Aérez suffisamment la pièce.

REMARQUES

À ne pas utiliser sur des surfaces poreuses comme les constructions en bois.
N'utilisez jamais AGC FIX-IN SA sur le côté verre des panneaux AGC Lacobel (T), Matelac (T), Mirox MNGE, Mirox 4Green+.
AGC FIX-IN SA laisse un voile blanc sur le substrat.

ÉLIMINATION

Videz l'emballage et éliminez conformément aux réglementations locales.

Avis de non-responsabilité : Les informations et recommandations de la présente fiche technique résultent de nos essais et de notre expérience au moment de sa publication. Chaque version de la fiche technique est identifiée par sa date de révision. La version la plus récente de la fiche technique remplace toutes les versions précédentes. Le client est informé qu'une telle mise à jour peut contenir des modifications techniques qui doivent être prises en considération lors de l'utilisation des produits correspondants. La version la plus récente de la fiche technique peut être consultée sur www.agc-yourglass.com ou obtenue auprès de votre représentant AGC sur simple demande. Il est de la responsabilité du client de vérifier régulièrement les mises à jour des fiches techniques avant d'utiliser les produits AGC. AGC Glass Europe n'a aucun contrôle sur les modalités des diverses applications. Nous ne pouvons donc pas être tenus pour responsables des résultats et des éventuels dommages résultant d'une utilisation impropre ou non adaptée. La conception et la qualité du substrat, ainsi que les conditions d'application, ne sont pas de notre ressort. Nous ne saurions donc être tenus pour responsables, sur la seule base de cette fiche technique, des dommages résultant directement ou indirectement de ces facteurs et conditions. Nous recommandons donc la mise en œuvre systématique d'un essai dans vos conditions spécifiques. Dans l'entière mesure autorisée par la loi en vigueur, AGC Glass Europe se réserve le droit de modifier les caractéristiques et la présentation de ses produits sans avertissement préalable. AGC Glass Europe a préparé les informations incluses dans la présente fiche technique de bonne foi et de façon aussi exacte que possible, mais ne saurait être tenue pour responsable des éventuelles inexactitudes ou erreurs d'impression.